

ASSOCIATION RE-SOURCE

Assemblée Générale du 19 octobre 2012 Mairie de Cunlhat

Présents : Lucie Phillipe, Pascal Delage, Jacqueline Coudeyras, Danielle Chabrolle, Bénédicte Macaigne, Sylvie Manin, Marie-Jo Gentilucci, Annick Omaly, Isabelle Delfaut
Excusée : Florence Chabaliier
Pouvoirs : Coupât Danielle, Nathalie Zarembo, Madeleine Tronchon, Léah Ferreri

La Présidente, Lucie Phillipe, a ouvert la séance en présentant le **rapport moral de l'association**.

Adhérents : 24 pour l'année 2011-2012. Pour cette année, 16 actuellement à jour de leur cotisation, auxquels il faut ajouter encore 3 ou 4 inscriptions.

Activités :

- Cours hebdomadaires à Cunlhat le jeudi soir de 18h30 à 20 h ; celui de Domaize a été déplacé le jeudi matin de 9h30 à 11h (au lieu du mardi après-midi) ce qui semble mieux convenir puisque nous avons davantage de participants.
- Initiation Yoga Enfants pendant les vacances scolaires : un premier atelier devrait avoir lieu vendredi 8 novembre de 10h à 11h. Une contribution de 5 € par enfant sera demandée. Isabelle prendra contact avec Sabine pour voir s'il est possible de proposer cet atelier dans le cadre du centre de loisirs. Une information par le biais des écoles pourra aussi être faite. Et plutôt que de se limiter aux vacances on pourrait proposer un mercredi par mois.
- Séances pour femmes enceintes et séances individuelles spécifiques : pour l'instant pas de demande. Que ce soit en individuel ou en petit groupe, le coût est de 15 € par séance plus l'adhésion à l'association. La rémunération d'Isabelle comprendra la totalité des 15€ plus 5€ sur l'adhésion, considérant que le coût pratiqué habituellement de ce type de séance est plus élevé.
- Stage de mouvement sensoriel : présentation de l'intervenante Zoé Maistre et de l'approche du mouvement sensoriel issu de la fasciathérapie. La date est fixée au 1er et 2 décembre, la salle des fêtes est réservée. Si l'organisation du Téléthon a besoin de la salle le samedi après-midi (ce qui est encore à confirmer) on pourrait demander la salle du conseil à la mairie. Le minimum de 10 personnes requis pour que le stage ait lieu est atteint. Lucie va donc confirmer à Zoé. Le coût pédagogique du stage est de 400 € plus le billet de train Paris-Clermont. Les participants paient 20 € plus l'adhésion pour les non-membres, l'association prendra en charge le complément.
- Pour information, Isabelle organise des séances longues de pratique de yoga avec l'université populaire de la dore à Ambert ; les premières ont lieu samedi 10 novembre et samedi 8 décembre de 9h15 à 12h15 salle du Bief rue de Goye.

Le **rapport financier** est présenté par le trésorier Pascal Delage.

Les recettes sont constituées essentiellement par les cotisations des adhérents, l'association bénéficie d'une subvention de la mairie de Cunlhat à hauteur de 200 €.

Les comptes présentent un bénéfice de 408,96 €.

Cet équilibre financier n'est possible que parce que les municipalités mettent gracieusement à notre disposition les salles pour pratiquer et nous les en remercions vivement.

L'association bénéficie d'une réserve financière conséquente (4316,90 €) ce qui permet de financer

le stage de mouvement sensoriel sans problème.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier, donnent quitus et approbation des comptes et confirment le renouvellement du mandat des membres du bureau :

- Lucie Phillipe, présidente,
- Pascal Delage, trésorier,
- Florence Chabalier, secrétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale a été levée.

Compte-rendu fait à Cunlhat le 23 octobre 2012,